



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22148285

Déposé / Reçu le

07 DEC. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0670 670 767**
Nom

(en entier) : **LSGI Services**
(en abrégé) : **LSGIS**

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 480, bte 12, 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Révocation / Nomination

L'Assemblée générale extraordinaire, réunie le 11 août 2022, a décidé de révoquer Monsieur Régis Migdal de son mandat d'Administrateur, avec effet immédiat, sans indemnité ni préavis, et sans lui donner décharge pour l'exercice de son mandat.

L'Assemblée a nommé comme nouvel Administrateur, Madame Barbara Hernandez – Mora - Segura.

Son mandat n'est pas rémunéré, et entre en vigueur ce jour, pour une durée de 6 ans. Il est révocable à tout moment, sans indemnité ni préavis.

L'Assemblée décide de désigner Me Olivier Querinjean, avocat au barreau de Bruxelles, avec pouvoir de substitution, afin d'assurer l'ensemble des démarches utiles et nécessaires en vue de la publication de la présente décision.

Olivier Querinjean,
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).